



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Première session ordinaire
Rome, 28 février–2 mars 2022

Distribution: générale	Point 7 de l'ordre du jour
Date: 17 janvier 2022	WFP/EB.1/2022/7-A/2
Original: anglais	Questions opérationnelles– plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de Plan stratégique pour le Cameroun (2022–2026)

Durée	1 ^{er} mars 2022–31 décembre 2026
Coût total pour le PAM	729 604 853 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	4

* <https://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

Résumé

Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, le Cameroun, malgré certains progrès sur le plan économique, entre dans la Décennie d'action pour la réalisation des objectifs de développement durable en devant faire face à des chocs climatiques récurrents, des troubles civils continus et des problèmes persistants d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë et chronique.

La gravité des besoins humanitaires s'accroît dans le pays tandis que les chocs climatiques et les facteurs de perturbation (inondations et sécheresse), la régionalisation de conflits prolongés, l'insécurité et les déplacements de population qui en découlent ainsi que les répercussions sanitaires et socio-économiques de la pandémie à coronavirus 2019 sapent encore la résilience – déjà amoindrie – des ménages, et des zones jusque-là épargnées se retrouvent désormais en proie à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle¹.

¹ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). 2021. *Humanitarian Response Plan – Cameroun*. Document établi pour le compte de l'équipe de pays pour l'action humanitaire et de ses partenaires.

Coordonnateurs responsables:

M. C. Nikoi
Directeur régional
Afrique de l'Ouest
courriel: chris.nikoi@wfp.org

Mme W. Kaaria
Directrice de pays
email: wanja.kaaria@wfp.org

Le PAM propose donc un plan stratégique de pays d'une durée de cinq ans, concordant avec les priorités définies à l'échelle nationale et avec celles du système des Nations Unies et conçu pour aider le pays à enrayer la détérioration de la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition enregistrée ces dernières années et à inverser ce phénomène, à redimensionner les efforts collectifs déployés pour atteindre l'objectif de développement durable 2 et à mettre le PAM et ses partenaires en position favorable en vue de réaliser des progrès tangibles sur la voie de l'élimination de la faim au cours de la période couverte par le plan stratégique suivant, jusqu'à l'échéance fixée à 2030.

S'appuyant sur un consensus national en faveur de l'adoption de démarches axées sur la résilience dans les domaines étroitement liés entre eux que sont l'action humanitaire, le développement et la paix, le présent plan stratégique donne corps au programme visant à sauver des vies et à changer la vie. Le PAM continuera donc de répondre aux besoins cruciaux tout en s'employant avec ses partenaires à adapter progressivement les activités destinées à renforcer la résilience, en exploitant les possibilités d'appuyer les systèmes nationaux de concert avec d'autres acteurs et en plaidant en faveur de filets de sécurité et de programmes de protection sociale ciblés, équitables et réactifs face aux chocs. Dans la perspective de 2030, le PAM privilégiera les approches qui sont durables, évolutives et susceptibles d'être reproduites.

En tirant parti de ses avantages comparatifs au Cameroun, le PAM procédera comme indiqué ci-dessous pour parvenir à réaliser les cinq effets directs stratégiques escomptés:

- Pour ce qui est de l'effet direct stratégique 1, afin de faire en sorte que les personnes soient mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et autres besoins essentiels, le PAM viendra en aide aux populations touchées par une crise – y compris les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les personnes de retour chez elles et les populations d'accueil – en quête d'un accès sûr à une alimentation suffisante et nutritive pendant et après les crises.
- S'agissant de l'effet direct stratégique 2, afin que de meilleurs résultats soient obtenus sur le plan de la nutrition et de la santé, le PAM viendra en aide aux enfants âgés de 6 à 23 mois, aux adolescentes, aux femmes enceintes ou allaitantes et à d'autres groupes vulnérables sur le plan nutritionnel dans les régions prioritaires, en s'efforçant d'améliorer leur état nutritionnel et d'accroître leur résilience en leur assurant un accès sûr, tout au long de l'année, à une alimentation nutritive en quantité suffisante.
- En ce qui concerne l'effet direct stratégique 3, afin d'améliorer les moyens d'existence et d'accroître la résilience face aux chocs et aux facteurs de perturbation, le PAM viendra en aide aux populations et aux petits exploitants en situation d'insécurité alimentaire et touchés par le changement climatique qui cherchent à accroître leur autonomie et leur productivité et à améliorer leur résilience face aux chocs.
- Pour ce qui est de l'effet direct stratégique 4, afin de renforcer les programmes et les systèmes nationaux, le PAM œuvrera auprès des institutions et des partenaires à l'échelle nationale pour leur permettre de mieux gérer les programmes alimentaires et nutritionnels et les systèmes de protection sociale.
- S'agissant de l'effet direct stratégique 5, afin de faire en sorte que les acteurs de l'aide humanitaire et du développement soient plus efficaces et plus efficaces, le PAM aidera la communauté humanitaire au Cameroun à faire face aux situations d'urgence et à secourir les populations vulnérables tout au long de l'année.

Tandis qu'il mettra en œuvre le plan stratégique de pays, le Bureau du PAM au Cameroun fera sien les principes humanitaires et veillera à ce que ses programmes prennent en considération les questions transversales que sont la problématique femmes-hommes, le handicap, la nutrition, le VIH/sida, la protection et la responsabilité à l'égard des populations touchées. En tenant compte des conflits dans l'ensemble de son portefeuille d'activités, le PAM garantira que ses interventions contribuent à la paix et à la stabilité, lorsque cela sera possible et approprié, et contribuent à répondre aux besoins d'urgence à la faveur d'activités destinées à réduire la faim. Le bureau de pays suivra ce faisant les nouvelles orientations du PAM en matière d'accès.

Le plan stratégique de pays concorde avec la Stratégie nationale de développement 2020-2030 du Gouvernement camerounais, le plan de réponse humanitaire pour 2021, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour 2022-2026 et le Plan stratégique du PAM pour 2022-2025. Il a été établi compte tenu de l'expérience acquise et des données factuelles disponibles, en particulier celles issues de l'examen stratégique national Faim zéro de 2016 et du bilan commun de pays des Nations Unies de 2020.

Au Cameroun, les plans du PAM visent à répondre aux besoins immédiats ainsi qu'à ceux à moyen et long terme en matière de programmation. Pendant la période couverte par le présent plan stratégique de pays et le suivant, le bureau de pays s'attachera à faire évoluer son rôle de manière à ne plus être simplement un partenaire opérationnel mettant en œuvre des programmes d'assistance alimentaire et nutritionnelle mais à devenir un prestataire d'appui technique ciblé et fondé sur les systèmes et d'activités de renforcement des capacités institutionnelles à l'appui de la sécurité alimentaire et de la protection sociale.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour le Cameroun (2022-2026) (WFP/EB.1/2022/7-A/2), pour un coût total pour le PAM de 729 604 853 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

1. Le Cameroun est un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, situé à l'ouest de l'Afrique centrale. Sa population, estimée à 25 millions d'habitants en juillet 2020², est jeune et se compose de quelque 230 groupes ethniques et linguistiques. Les enfants de moins de 15 ans représentent 43,6 pour cent de la population et les femmes environ 51 pour cent. Plus de 60 pour cent de la population a moins de 25 ans³. Le Cameroun était classé au 153^{ème} rang sur 189 pays selon l'indice de développement humain de 2019, et se classe parmi les pays à développement humain moyen⁴.
2. Le Cameroun est exposé de manière récurrente à des chocs naturels ou liés au climat, les inondations (4 pour cent), les mouvements de terrain (7 pour cent) et les éruptions volcaniques (9 pour cent) figurant parmi les principales causes de décès⁵. Les inondations ont également des conséquences indirectes, puisqu'elles provoquent des coulées de boue et sont à l'origine d'épidémies de choléra dans les communautés ne disposant pas de latrines en nombre suffisant ni d'eau potable et où les bonnes pratiques d'hygiène ne sont pas légion.
3. Le Cameroun demeure aux prises avec trois crises complexes: la crise frappant le bassin du lac Tchad, dans la région de l'Extrême-Nord, les conséquences de l'afflux de réfugiés provenant de la République centrafricaine dans la région de l'Est et les hostilités entre des groupes armés non étatiques et les forces de sécurité dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Chaque conflit a contribué à faire perdurer les déplacements de population, l'instabilité et l'insécurité alimentaire⁶, et le nombre de déplacés, de personnes de retour chez elles, de réfugiés et de demandeurs d'asile [personnes relevant de la compétence du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)] a atteint près de 2 millions à la mi-2021⁷.
4. Le conflit a nui à la durabilité des systèmes alimentaires et constitue un facteur clé des problèmes infrarégionaux du Cameroun sur le plan de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë et chronique, bien que la situation globale se soit légèrement améliorée en 2021. Selon l'indice de la faim dans le monde de 2021, le Cameroun occupe la 74^{ème} place sur les 116 pays évalués, la gravité de la faim y étant désormais jugée "modérée", sachant que le score du pays au regard de cet indice a été pratiquement divisé par deux depuis 2000⁸. Néanmoins, d'après une analyse du [cadre harmonisé](#), 2,62 millions de personnes souffrant d'insécurité alimentaire étaient en situation de crise, d'urgence ou de famine pendant la période allant de mars à mai 2021.

² Organismes des Nations Unies au Cameroun. 2021. [Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable au Cameroun \(2022-2026\)](#).

³ OCHA. 2021. [Humanitarian Response Plan – Cameroon](#).

⁴ Programme des Nations Unies pour le développement. 2020. [Rapport sur le développement humain 2020 – La prochaine frontière – Le développement humain et l'Anthropocène](#).

⁵ Organisation des Nations Unies (ONU). 2020. [Bilan commun de pays: Cameroun](#).

⁶ PAM. 2021. [WFP Global Operational Response Plan 2021 – Update #2](#). Au Cameroun, l'intervention d'urgence mise en œuvre demeure au niveau 2 et fait partie des opérations jugées les plus préoccupantes.

⁷ Voir [la page consacrée au Cameroun sur le portail de données opérationnelles du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés \(HCR\)](#).

⁸ [2021 Global Hunger Index](#), consulté en juillet 2021.

5. Des disparités régionales existent également sur le plan des disponibilités alimentaires, de l'accès aux vivres et de l'utilisation de la nourriture. Les populations les plus exposées à l'insécurité alimentaire se trouvent toujours dans les régions du Nord-Ouest (40 pour cent des ménages), du Sud-Ouest (30,7 pour cent), du Littoral (25,1 pour cent) et de l'Extrême-Nord (24,8 pour cent)⁹.
6. D'après l'aperçu des besoins humanitaires de 2021, 1,9 million d'enfants d'âge scolaire ont besoin d'une assistance en matière d'éducation. La crise qui sévit dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest a privé d'école environ 700 000 enfants. Les écoliers, les établissements scolaires et les enseignants continuent d'être la cible d'attaques. Les indicateurs relatifs à l'instruction continuent de faire apparaître des inégalités entre les sexes, le taux d'alphabétisation étant de 65 pour cent chez les femmes, contre 78 pour cent chez les hommes¹⁰.
7. La crise qui sévit dans le domaine de l'éducation tient aux risques liés à la protection qui touchent les femmes, les hommes, les filles et les garçons de manière différente, notamment l'exploitation et les atteintes sexuelles, la violence sexiste, le recrutement forcé par les forces armées, les arrestations arbitraires, les mariages précoces et les grossesses chez les adolescentes. Des violations sont constamment signalées, qui concernent des hommes, des femmes et des enfants, notamment le viol utilisé comme arme de guerre et les enlèvements¹¹. Les inégalités entre les sexes et le manque d'autonomisation des femmes sont des facteurs importants de vulnérabilité et d'insécurité alimentaire. Selon l'indice d'inégalité de genre de 2020, le Cameroun se classait au 141^{ème} rang sur 189 pays¹². Les personnes handicapées sont exposées à un risque accru de violence, de maltraitance et d'exploitation et n'ont qu'un accès limité à des services sociaux de base qui soient adaptés à leurs besoins¹³.
8. Environ 53,2 pour cent de la population vivent dans des zones urbaines, où la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a eu les répercussions les plus néfastes sur la sécurité alimentaire. La pandémie a nui à la production agricole et entraîné une hausse des pertes après récolte ainsi qu'une baisse des revenus et la destruction des moyens d'existence dans une proportion d'environ 68 pour cent¹⁴. Plus de 4,8 millions de personnes à travers le Cameroun, y compris dans les zones urbaines, périurbaines et rurales, devraient être touchées par la pandémie et ses répercussions socioéconomiques et auront recours à des stratégies de survie de crise ou d'urgence pour s'efforcer de préserver la sécurité alimentaire de leur ménage¹⁵.

⁹ Analyse du Bureau du PAM au Cameroun, 2021.

¹⁰ OCHA. Cameroun: [Humanitarian Dashboard \(January to March 2021\)](#).

¹¹ ONU. 2020. *Bilan commun de pays. Cameroun*.

¹² PNUD. 2020. *Rapport sur le développement humain 2020 – La prochaine frontière – Le développement humain et l'Anthropocène*.

¹³ OCHA. Mars 2021. *Humanitarian Needs Overview - Cameroon*.

¹⁴ Enquête menée sur la base du système de suivi de la sécurité alimentaire, mars 2020.

¹⁵ Ministère de l'agriculture et du développement rural, et partenaires. Mars 2021. *Cadre harmonisé*. Données modélisées par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le PAM et le Ministère de l'agriculture et du développement rural.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme 2030

9. Les progrès sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030 sont mitigés. Selon le rapport 2020 sur l'indice et les tableaux de bord des ODD en Afrique, le Cameroun s'est classé au 26^{ème} rang sur 52 pays africains en 2020¹⁶, et d'après l'édition 2019, il appartient à un groupe de pays qui doivent s'assurer qu'ils tirent parti de leur croissance d'une manière qui réduit la pauvreté et favorise le bien-être humain, sans nuire à la durabilité environnementale¹⁷.
10. La deuxième stratégie nationale de développement décennale du Cameroun, qui couvre la période 2020-2030 (SND 2030), a été publiée en décembre 2020 et concorde avec les ODD pour ce qui est de l'ensemble du programme du Gouvernement.

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

11. *Accès à la nourriture.* La situation en matière de sécurité alimentaire varie d'une région à l'autre et au sein d'une même région. Entre 2017 et 2021, les taux d'insécurité alimentaire ont augmenté dans huit des dix régions du pays, et ce dans des proportions particulièrement préoccupantes dans plusieurs régions touchées par des conflits, comme celles du Littoral (de 5,9 pour cent à 25,1 pour cent), du Nord-Ouest (de 18,1 pour cent à 40 pour cent) et du Sud-Ouest (de 12,8 pour cent à 30,7 pour cent)¹⁸. L'accès à des aliments nutritifs en quantité suffisante est entravé par des problèmes de sécurité persistants dus pour leur part aux conflits, aux chocs liés au climat (comme la sécheresse et les inondations à répétition), à la dégradation des terres, à des pratiques agricoles dépassées, aux volumes importants de pertes après récolte, à la fragmentation des marchés, au manque de services techniques et d'appui institutionnel et aux obstacles à l'accès à la terre et aux droits de propriété, dont les femmes pâtissent de manière disproportionnée.
12. *Élimination de la malnutrition.* Le Cameroun fait face à un "triple fardeau" de la malnutrition (retard de croissance, anémie et surpoids) chez les femmes et les enfants: 29 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance, les garçons (31 pour cent) étant légèrement plus touchés que les filles (27 pour cent), 57 pour cent souffrent d'anémie et 11 pour cent sont en surpoids; parallèlement, 41,4 pour cent des femmes en âge de procréer sont anémiées et les femmes sont plus nombreuses que les hommes à souffrir d'obésité (16,4 pour cent contre 6,1 pour cent). Environ 500 000 personnes vivent avec le VIH, dont 62 pour cent de femmes, 30 pour cent d'hommes et 7 pour cent d'enfants de moins de 15 ans¹⁹.
13. *Productivité et revenus des petits exploitants.* Une diminution de 4,07 pour cent des précipitations moyennes au cours des 60 dernières années a eu des répercussions sur les rendements agricoles et les stocks et a entraîné des pertes de bétail, des dommages aux cultures et une érosion des sols. Dans les régions touchées par des conflits, la production des principales cultures a diminué, les marchés de produits alimentaires sont mal approvisionnés et les prix ont flambé²⁰. La participation aux marchés est faible car 1,3 pour cent seulement des petits exploitants appartiennent à des organisations paysannes et seuls 4,4 pour cent de l'ensemble des agriculteurs ont accès à un appui financier.

¹⁶ SDG Center for Africa et Réseau des solutions pour le développement durable. 2020. [Africa SDG Index and Dashboards Report 2020](#).

¹⁷ SDG Center for Africa et Réseau des solutions pour le développement durable. 2019. [2020 Africa SDG Index and Dashboards Report](#).

¹⁸ Analyse interne du Bureau du PAM au Cameroun, 2021.

¹⁹ Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. [Cameroon country factsheet](#).

²⁰ Données du Ministère de l'agriculture et du développement rural, citées dans le bilan commun de pays (2020).

14. *Systèmes alimentaires durables.* La persistance de l'insécurité civile entrave les activités agropastorales de nombreux agriculteurs, limitant fortement la productivité et empêchant les personnes touchées par la crise de profiter des disponibilités alimentaires accrues et des prix en baisse dans le reste du pays. Les personnes déplacées et les populations locales vulnérables ont un accès limité aux terres agricoles. Les répercussions du changement climatique, les chocs climatiques répétés (inondations et longues périodes de sécheresse) et les perturbations touchant les marchés dans les régions du nord sapent également la résilience des communautés et mettent à mal leurs moyens d'existence²¹.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

15. *Renforcement des capacités.* La SND 2030 a accru la cohérence des politiques relatives à la réduction de la pauvreté, notamment en faisant la promotion du développement durable et en prévoyant la mise en place par le pays de cadres de développement et d'outils de planification à l'appui du Programme 2030. Le système national de statistique n'est pas en mesure de produire, d'analyser ni d'utiliser les données nécessaires au suivi des groupes de population vulnérables et des inégalités au niveau national et régional. Ce manque de données rend difficile, voire impossible, l'analyse des tendances²².
16. *Renforcement des partenariats mondiaux.* En vertu du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable au Cameroun (ci-après "le Plan-cadre de coopération"), le système des Nations Unies pour le développement s'engage à faire converger les efforts de tous "vers la prévention des conflits et la consolidation de la paix, et la cohésion sociale comme préalable du développement durable"²³. Il préconise une approche axée sur l'articulation entre action humanitaire, développement et paix (approche dite du "nexus"), susceptible de renforcer la cohérence et la complémentarité entre les acteurs de l'aide humanitaire, du développement durable et de la consolidation de la paix à l'appui des populations ciblées, en particulier celles qui sont le plus à risque. Le Cameroun est un pays pilote pour le Comité directeur mixte des Nations Unies chargé de promouvoir la collaboration entre les secteurs de l'humanitaire et du développement²⁴.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

17. Les actions prioritaires énoncées ci-après, préconisées à l'issue de l'examen stratégique national Faim zéro de 2016 en vue de réaliser l'ODD 2²⁵, sont restées lettre morte mais il est plus urgent que jamais de les mener alors que 2030 se dessine à l'horizon: promotion d'une agriculture diversifiée et durable, assortie d'une augmentation des investissements et d'un financement inclusif; accroissement de la mécanisation et de l'utilisation d'innovations technologiques, notamment celles associées à l'expansion de l'économie numérique; protection des terres arables; adaptation dans les zones vulnérables face au changement climatique; réduction des pertes après récolte; promotion de l'éducation nutritionnelle; poursuite du programme d'alimentation scolaire et mise en place de cantines scolaires utilisant des aliments produits localement; organisation des petites exploitations familiales, en collaboration avec des producteurs et des clubs d'agriculteurs, par zone agroécologique²⁶.

²¹ ONU. 2020. Bilan commun de pays: Cameroun.

²² Organismes des Nations Unies au Cameroun. [Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable au Cameroun \(2020-2026\)](#).

²³ Ibid, p. 28.

²⁴ Ibid.

²⁵ Gouvernement camerounais et PAM. [Revue stratégique de la sécurité alimentaire et de la nutrition: "Faim zéro" à l'horizon 2030](#).

²⁶ Ibid.

- *Besoins essentiels.* Certaines lacunes nuisent à l'adéquation et à l'inclusivité des systèmes de protection sociale ainsi qu'à leur portée, et les personnes déjà les plus exposées à l'insécurité alimentaire sont encore plus laissées pour compte. La crise humanitaire au Cameroun touche 4,4 millions de personnes. Des attaques meurtrières et la violence qui s'accroît ont provoqué des déplacements massifs de population. Selon le Conseil norvégien pour les réfugiés, la crise des déplacés au Cameroun était la deuxième crise la plus négligée au monde en 2020, après celle de la République démocratique du Congo²⁷.
- *Capital humain.* Le Cameroun continue d'enregistrer des résultats insuffisants en matière de développement du capital humain et les inégalités sont généralisées. Les principaux problèmes sont l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë et chronique dans les zones touchées par les chocs climatiques et les conflits, le faible accès à l'eau potable et le manque d'installations d'assainissement, associés à de mauvaises habitudes alimentaires et pratiques d'hygiène et à des soins de santé insuffisants. Une mauvaise alimentation a des répercussions sur la capacité d'apprentissage et la productivité et partant, aggrave la pauvreté des ménages et sape la performance économique globale²⁸.
- *Inégalité entre les sexes et émancipation économique des femmes.* La division du travail fondée sur le sexe est particulièrement marquée dans le secteur agricole. Environ 69 pour cent des femmes et 59 pour cent des hommes sont agricultrices ou agriculteurs ou travaillent dans ce secteur, qui représente 20 pour cent du produit intérieur brut du pays. L'importante division entre les sexes en ce qui concerne le type d'agriculture pratiquée – la plupart des femmes produisent des aliments destinés à la consommation tandis que les hommes sont mieux représentés dans la production de cultures de rapport – souligne le rôle et l'impact des normes de genre au Cameroun.
- *Lacunes systémiques de la chaîne d'approvisionnement.* Les difficultés à surmonter qui sont liées à la chaîne d'approvisionnement concernent principalement les capacités d'achat à l'échelle locale, du fait de la baisse de la capacité de production causée par les troubles sociaux, l'insécurité et les problèmes climatiques dans les principales régions de production agricole du pays. Au Cameroun, les coûts de transport fluctuent, surtout pendant les saisons des pluies et en particulier dans le Nord et l'Extrême-Nord. La congestion portuaire au principal point d'entrée, à Douala, et la fermeture des frontières sont susceptibles d'entraver les livraisons "du dernier kilomètre" destinées aux bénéficiaires dans les trois pays desservis par le couloir de Douala (Cameroun, République centrafricaine et Tchad).
- *Risques et difficultés liés aux catastrophes naturelles.* Le Cameroun connaît une modification du régime des précipitations, qui diminuent, et les projections climatiques laissent entrevoir un accroissement de la fréquence et de l'ampleur des inondations, des tempêtes, des coulées de boue et de l'érosion des sols. Les inondations peuvent être à l'origine d'épidémies de choléra lorsque le manque de latrines et d'eau potable, associé à de mauvaises pratiques d'hygiène, en favorise la propagation. Les émissions de gaz à effet de serre devraient augmenter tandis que la déforestation et la dégradation des terres menacent l'existence des vastes forêts du Cameroun, d'importance vitale, et les moyens d'existence de ses populations forestières. Les catastrophes naturelles et le changement climatique sont les principaux facteurs de perturbation qui nuisent à la cohésion sociale.

²⁷ OCHA. *Cameroon Humanitarian Bulletin (May 2021)*.

²⁸ ONU. 2020. Bilan commun de pays. Cameroun.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

18. Le PAM est conscient du rôle central qu'il joue à l'appui de l'articulation entre action humanitaire, développement et paix au Cameroun, qui ouvre la voie à l'autonomisation et à l'accentuation de la résilience des jeunes, des femmes et des hommes vulnérables, et contribue à la stabilité et à la paix. Il a demandé et reçu des informations en retour du Gouvernement et de ses organismes, des partenaires de développement et des parties prenantes, des bénéficiaires et des populations touchées, y compris d'organisations de personnes handicapées.
19. Entre 2018 et 2021, la valeur ajoutée des programmes du PAM au niveau de l'économie locale s'est chiffrée à 110 millions de dollars²⁹. Il est ressorti de l'évaluation indépendante du plan stratégique de pays pour 2018-2020, réalisée en 2020, que les avantages comparatifs du PAM au Cameroun avaient trait à la gestion des programmes d'assistance alimentaire et nutritionnelle, à la protection sociale, à la préparation aux situations d'urgence et aux interventions en cas de crise, au suivi et à l'analyse de la sécurité alimentaire, à la gestion des catastrophes et aux services relatifs à la chaîne d'approvisionnement.
20. Le présent plan stratégique de pays (PSP) a été établi compte tenu des six recommandations formulées à l'issue de l'évaluation susmentionnée: renforcer les approches stratégiques en matière de nutrition, de résilience et de renforcement des capacités; renforcer les partenariats stratégiques, le financement et l'action de sensibilisation; investir dans une base de données factuelles afin de contribuer à l'orientation stratégique et à la stratégie de mise en œuvre du PSP; renforcer les moyens humains pour la mise en œuvre des activités prioritaires en cours et l'élaboration du prochain PSP; améliorer la préparation aux situations d'urgence et l'efficacité et l'efficience de la chaîne d'approvisionnement et des programmes; renforcer le suivi et l'évaluation, le partage des connaissances et la communication des résultats. Le bureau de pays a déjà commencé à apporter les changements stratégiques voulus³⁰. Le PSP prend également en considération l'analyse des données relatives à la problématique femmes-hommes et à la protection menée par le PAM en 2021 et les enseignements tirés en 2020 de la mise en œuvre du programme visant à transformer les relations entre les femmes et les hommes.
21. Compte tenu de ces enseignements et d'autres, le PAM préconisera et appuiera la mise en place de programmes nutritionnels multisectoriels conjoints fondés sur des données probantes et de systèmes d'information intégrés sur la nutrition. Il continuera de renforcer les capacités du Gouvernement et des partenaires dans le cadre des programmes nutritionnels mis en œuvre avec son concours dans les situations d'urgence.
22. Le PAM renforcera la recherche opérationnelle consacrée à la prévention de la malnutrition et enrichira la base de données factuelles correspondante, notamment en procédant à une analyse visant à combler le déficit en nutriments et en déterminant les liens existant entre les effets obtenus sur le plan nutritionnel et les systèmes alimentaires, afin d'appuyer la conception de programmes à dimension nutritionnelle dans l'ensemble de ses activités.

²⁹ Analyse interne du Bureau du PAM au Cameroun.

³⁰ PAM. 2020. *Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Cameroun (2018-2020)*.

23. Le bureau de pays élabore actuellement une stratégie en matière de résilience englobant l'approche à trois niveaux, notamment la planification communautaire participative³¹. Des trains de mesures axées sur la résilience seront élaborés en partenariat avec le Gouvernement, les autres organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome, le HCR³² et les organisations non gouvernementales (ONG).
 24. La mise en œuvre des recommandations du Comité directeur mixte chargé de promouvoir la collaboration entre les secteurs de l'humanitaire et du développement, et la ferme volonté du PAM de suivre des approches tenant compte des conflits, permettront de mettre au point des activités axées sur les interventions d'urgence et le renforcement de la résilience qui seront susceptibles de contribuer à la paix et à la cohésion sociale. Lors de ses débats, le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies a estimé que le changement climatique était l'un des vecteurs des conflits, rendant les entités des Nations Unies responsables de la conception d'approches programmatiques destinées à générer un double dividende, ayant trait à la prévention des conflits et à la résilience face au climat.
- 2.2 Harmonisation avec les plans de développement nationaux, le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres**
25. La SND 2030, adoptée le 23 décembre 2019, définit la stratégie du Cameroun pour "la transformation structurelle et le développement inclusif" sur la période 2020-2030. L'insécurité alimentaire n'y occupe pas une place prépondérante et y est évoquée exclusivement en lien avec le développement de l'agriculture. Il est cependant possible d'associer le Gouvernement à la mise à jour de l'examen stratégique Faim zéro de 2016 pour le Cameroun, afin de veiller à ce que les responsables politiques disposent des informations stratégiques et des données factuelles nécessaires pour favoriser une action concertée à l'échelle nationale en vue d'atteindre l'ODD 2.
 26. Le Plan-cadre de coopération pour 2022-2026, qui a été signé en 2021 dans le but de promouvoir le Programme 2030 en favorisant les progrès vers la réalisation des ODD au Cameroun, représente la réponse collective des entités des Nations Unies intervenant au Cameroun aux priorités énoncées dans la SND 2030. Le PSP contribuera directement à deux des priorités stratégiques du Plan-cadre de coopération: un développement humain et social de qualité, inclusif et équitable (priorité stratégique 2); durabilité environnementale et gestion des risques climatiques et des catastrophes (priorité stratégique 4). En sa qualité de membre des groupes de résultats pour les cinq produits du Plan-cadre de coopération, le PAM coordonnera la mise en œuvre du PSP à la faveur de plans de travail conjoints conçus de manière à garantir les synergies, la complémentarité et l'efficacité.
 27. En mettant en œuvre sa stratégie pendant les cinq années couvertes par le PSP, le PAM veillera à ce que le cycle des programmes concorde à la fois avec la SND 2030 et avec le Plan-cadre de coopération.

³¹ L'approche à trois niveaux repose sur l'analyse intégrée du contexte, la programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence et la planification communautaire participative.

³² La collaboration technique de bout en bout par l'intermédiaire de la Plateforme commune HCR/PAM pour l'excellence des programmes et le ciblage est un excellent exemple d'initiative appuyant la mise en œuvre opérationnelle d'une approche axée sur l'articulation entre action humanitaire, développement et paix.

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

28. Le bureau de pays consulte régulièrement les principaux partenaires et parties prenantes, notamment le Gouvernement, les donateurs, les partenaires coopérants, les autres entités des Nations Unies et les acteurs de la société civile, ainsi que les bénéficiaires (y compris les organisations de femmes et les organisations de personnes handicapées), afin de mieux comprendre les priorités, les lacunes et les possibilités. Le PAM leur a fait part de l'orientation stratégique envisagée pour le PSP et a reçu d'utiles informations en retour, ce qui a permis de s'entendre sur les objectifs communs et les priorités stratégiques du PAM. Cela a notamment consisté à valider des approches axées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et paix qui sont adaptées au contexte et complètent celles suivies par d'autres acteurs qui sauvent des vies et contribuent à la consolidation de la paix et à la stabilité, lorsque cela est possible et opportun, tout en mettant la prévention au service de la protection des moyens d'existence et en veillant à ne laisser personne de côté.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

29. Le PAM associera au PSP une approche cohérente et complémentaire axée sur l'articulation entre action humanitaire, développement et paix, et répondra aux besoins essentiels des bénéficiaires ciblés tout en adaptant progressivement les activités de renforcement de la résilience à l'horizon 2030, l'ensemble étant conçu pour appuyer la cohésion sociale et la consolidation de la paix, lorsque cela est possible et opportun. Le bureau de pays appliquera le principe de l'amélioration continue, mue par l'innovation, pour définir une orientation stratégique plus ambitieuse: la transition vers des activités rémunératrices qui pourront être transposées à grande échelle avec des résultats convaincants, offrant la possibilité d'attirer des financements pluriannuels et des investissements du secteur privé ainsi que de nouer des partenariats avec celui-ci.
30. Les activités visant à "sauver des vies", notamment dans le cadre de la riposte à la pandémie de COVID-19, ont représenté 69 pour cent des opérations du PAM en 2020³³. En tenant compte à la fois des scénarios les plus pessimistes et les plus probables, le PAM prévoit de continuer de répondre aux besoins d'urgence tout au long de la période couverte par le PSP, en passant progressivement à des transferts de type monétaire tout en favorisant le renforcement de la résilience et en appuyant les moyens d'existence, dans la mesure du possible.
31. Le programme du PAM visant à "changer la vie" au Cameroun relie les investissements consacrés au relèvement rapide après une situation d'urgence aux activités axées sur la résilience, tout en mettant l'accent sur les systèmes alimentaires à dimension nutritionnelle et en prenant en compte la création d'actifs, les moyens d'existence, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses répercussions, et la gestion des pertes après récolte. Il englobe également l'inclusion financière numérique, l'accès au financement et à la microassurance ainsi que d'autres activités d'appui aux marchés. Le passage en cours aux transferts de type monétaire et le recours à une assistance en espèces sans restriction et à usages multiples dans le cadre des opérations d'urgence stimuleront l'innovation dans le domaine de la conception de solutions numériques destinées aux zones tant reculées qu'urbaines, ce qui permettra au PAM d'inciter le Gouvernement, les prestataires de services financiers et les acteurs du marché à s'engager dans de nouveaux partenariats et initiatives. Les initiatives touchant la protection sociale en particulier constituent des points de départ pour les activités liées à la nutrition, à l'alimentation scolaire, à l'inclusion financière et à la résilience.

³³ Analyse du Bureau du PAM au Cameroun, 2021.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Les populations touchées par une crise au Cameroun, notamment les réfugiés, les personnes déplacées, les personnes de retour chez elles et les populations d'accueil peuvent accéder en toute sécurité à une alimentation suffisante et nutritive pendant et après les crises

32. Au titre de cet effet direct stratégique, le PAM vise à répondre aux besoins essentiels des réfugiés, des personnes déplacées et des communautés locales vulnérables touchés par des crises dans les zones rurales et périurbaines grâce à un ensemble intégré de mesures d'appui renforcées. Il continuera de fournir une assistance vitale, tenant compte des situations de conflit, dans les zones touchées par une crise, en faisant efficacement face à des besoins en hausse, et il privilégiera l'assistance non assortie de conditions sous forme de vivres ou de transferts d'espèces associée à des interventions renforcées de prévention et de traitement de la malnutrition dans les zones ciblées, que compléteront des programmes d'alimentation scolaire d'urgence et des initiatives de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements qui s'inscriront dans le cadre de toutes les activités. L'expansion des transferts de type monétaire, qui ouvre durablement la voie à des activités axées sur l'autosuffisance, le relèvement et la résilience, sera cruciale vis-à-vis de l'adaptation des interventions d'urgence du PAM. Ce dernier collabore en outre avec le HCR, notamment par l'intermédiaire de leur plateforme commune pour l'excellence des programmes et le ciblage, afin d'appuyer la mise en œuvre du ciblage fondé sur la vulnérabilité et l'adoption d'une approche axée sur l'articulation entre action humanitaire, développement et paix à l'égard des communautés de réfugiés, encourageant notamment les activités favorisant l'autosuffisance lorsque cela est possible. Par ailleurs, le PAM étudiera la possibilité de relier le financement des risques de catastrophe à des initiatives de protection sociale réactives face aux chocs.

Domaine d'action privilégié

33. Cet effet direct stratégique est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

34. Au titre de cet effet direct, le PAM harmonisera le PSP avec le pilier 2 de la SND 2030 (développement du capital humain et du bien-être) et contribuera à la réalisation de l'objectif stratégique 3 du [plan de réponse humanitaire de 2021](#) (réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience de 831 000 personnes touchées par la crise).

Produits escomptés

35. Cet effet direct stratégique sera obtenu à la faveur de deux activités et donnera lieu aux sept produits suivants:

- i) Les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par une crise dans les zones prioritaires reçoivent une assistance alimentaire et nutritionnelle subvenant à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base et à leurs autres besoins essentiels.
- ii) Les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par une crise dans les zones prioritaires participent à des activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs et à des activités rémunératrices qui améliorent leurs moyens d'existence, renforcent leur autonomie et favorisent un relèvement rapide.
- iii) Les bénéficiaires touchés par une crise sont ciblés par des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, dans le but d'améliorer les pratiques liées à la nutrition.

- iv) Les filles et les garçons d'âge scolaire touchés par une crise dans les zones prioritaires reçoivent une assistance alimentaire et nutritionnelle qui contribue à lutter contre la faim à court terme et à améliorer la fréquentation scolaire (ODD 4).
- v) Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les adolescentes et les femmes enceintes ou allaitantes touchés par une crise, ainsi que les femmes et les hommes vivant avec le VIH et ayant des besoins particuliers, reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante les aliments nutritifs spécialisés et les transferts de type monétaire nécessaires pour prévenir et traiter la malnutrition aiguë (ODD3).
- vi) Les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par une crise dans les zones prioritaires recueillent les fruits du renforcement des capacités des partenaires coopérants et des entités gouvernementales au niveau local, qui permet à ces partenaires et entités de leur fournir en temps voulu une assistance alimentaire et nutritionnelle adéquate.
- vii) Les populations touchées par une crise recueillent les fruits des capacités renforcées des institutions nationales et des partenaires en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, qui permettent à ces institutions et partenaires de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle intégrée aux populations touchées par une crise afin d'appuyer leur autosuffisance et leur rétablissement

- 36. Au titre de cette activité, le PAM continuera de répondre efficacement aux besoins d'urgence dans les zones ciblées, en privilégiant l'assistance non assortie de conditions pour les personnes vulnérables en situation d'insécurité alimentaire, y compris les réfugiés, les personnes de retour chez elles et les déplacés, au moyen de vivres et de transferts de type monétaire – en tenant compte des besoins spécifiques des différents groupes et des personnes en situation de vulnérabilité – et d'activités renforcées de prévention et de traitement de la malnutrition. Des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements seront menées à l'intention des membres des ménages bénéficiaires afin de mettre en évidence leurs rôles et responsabilités et d'améliorer leur état nutritionnel. Le nombre de bénéficiaires des activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs destinées à appuyer les moyens d'existence et le relèvement rapide devrait augmenter au cours de la période couverte par le PSP.
- 37. Dans le cadre des programmes d'alimentation scolaire d'urgence et de ceux utilisant la production locale, le nombre de bénéficiaires servis sur place dans la région de l'Extrême-Nord devrait passer de 80 000 à 100 000 au cours des premières années du PSP. La composante pilote d'alimentation scolaire d'urgence utilisant la production locale mise en œuvre dans l'Extrême-Nord sera étendue aux zones prioritaires et ciblera environ 35 000 écoliers.
- 38. Pour ce qui concerne le traitement et la prévention de la malnutrition aiguë, le PAM viendra en aide aux enfants âgés de 6 à 59 mois, aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes et aux personnes sous traitement antirétroviral touchés par des chocs. Ces interventions prévoiront: une supplémentation alimentaire généralisée; une supplémentation alimentaire ciblée; des évaluations nutritionnelles; des conseils et un appui aux personnes sous traitement antirétroviral souffrant de malnutrition concernant le traitement de la malnutrition aiguë modérée et l'amélioration de l'observance du traitement; des programmes de santé et de nutrition maternelles et infantiles; des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements tenant compte de la problématique femmes-hommes et de la nutrition, dans le cadre d'un ensemble intégré de mesures touchant la nutrition.

Activité 2: Assurer le renforcement des capacités en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise au profit des autorités locales et des partenaires humanitaires intervenant dans les zones touchées par une crise

39. Au titre de cette activité, le PAM s'efforcera d'améliorer la capacité des organismes publics, des autorités locales et des partenaires coopérants concernés à gérer et à mettre en œuvre des programmes alimentaires et nutritionnels et à répondre aux besoins d'urgence. Il collaborera également avec tous les acteurs en vue de surmonter les problèmes d'accès humanitaire et de renforcer les capacités nationales en matière de préparation aux situations d'urgence, y compris s'agissant de la réduction des risques de catastrophe, de l'alerte rapide et de la planification des interventions d'urgence pour permettre une action anticipative. Tout en mettant en œuvre des projets pilotes d'alimentation scolaire utilisant la production locale dans les situations d'urgence, le PAM continuera de plaider pour une action nationale en faveur de l'alimentation scolaire.

Partenariats

40. Les partenariats qui seront mis au service de la réalisation de cet objectif stratégique englobent la coordination avec les autorités nationales et locales, les acteurs de l'aide humanitaire et du développement et les ONG nationales et internationales pour mener à bien les activités sur le terrain. L'assistance alimentaire en nature non assortie de conditions fournie aux réfugiés vulnérables est assurée dans le cadre d'un accord tripartite conclu entre le HCR, le PAM et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Le PAM travaille également avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'organisme chef de file du module de la nutrition, à la prévention de la malnutrition aiguë. Il collaborera en outre avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) en vue d'agir contre la violence sexiste, pour la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et pour l'incorporation d'importants messages relatifs à la transformation des relations entre les femmes et les hommes dans les supports de communication visant à faire évoluer la société et les comportements.

Hypothèses

41. Les problèmes de sécurité et les catastrophes naturelles ne perturbent pas la production vivrière ni les mécanismes du marché; les zones touchées sont accessibles et les financements nécessaires mobilisés.

Effet direct stratégique 2: D'ici à 2026, l'état nutritionnel et la résilience des enfants âgés de 6 à 23 mois, des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des autres personnes vulnérables sur le plan nutritionnel qui vivent dans les régions prioritaires s'améliorent, conformément aux normes nationales

42. Au titre de cet effet direct stratégique, le PAM s'emploiera à renforcer le capital humain et à apporter un appui au Gouvernement et aux partenaires d'exécution dans le domaine de la prévention de toutes les formes de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, les adolescentes et les femmes enceintes ou allaitantes ainsi que les personnes vivant avec le VIH. Les bénéficiaires ciblés participeront à des activités intégrées et complémentaires adaptées à leur état nutritionnel, à leur sexe et à leur âge, destinées à s'attaquer aux causes immédiates et sous-jacentes de la malnutrition.

43. Le PAM donnera la priorité aux 1 000 premiers jours allant de la conception d'un enfant à son deuxième anniversaire, profitant de cette période propice pour assurer la prévention de la malnutrition maternelle et infantile et éviter les séquelles irréversibles qu'a la malnutrition subie pendant cette période de développement rapide.

44. Le PAM appuiera également la production locale d'aliments nutritifs enrichis répondant aux normes nationales dans le cadre de l'action menée pour renforcer la chaîne de valeur relative à la nutrition.

Domaine d'action privilégié

45. Cet effet direct stratégique est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

46. Au titre de cet effet direct stratégique, le PAM contribuera aux progrès accomplis vers la cible 2 de l'ODD 2 (mettre fin à toutes les formes de malnutrition) et harmonisera son travail avec les priorités nationales définies dans la SND 2030 (pilier 2: développement du capital humain et du bien-être) et avec le Plan-cadre de coopération (priorité stratégique 2: développement humain et social de qualité, inclusif et équitable).

Produits escomptés

47. Cet effet direct stratégique sera obtenu à la faveur d'une activité et donnera lieu aux quatre produits suivants:
- i) Les enfants ciblés âgés de 6 à 23 mois, les adolescentes et les femmes enceintes ou allaitantes ainsi que les autres personnes en situation de vulnérabilité ont accès à des aliments nutritifs spécialisés adéquats en quantité suffisante pour prévenir toutes les formes de malnutrition.
 - ii) Les populations ciblées (femmes, hommes, filles et garçons) bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements qui portent sur l'alimentation appropriée des nourrissons et des jeunes enfants et sur d'autres pratiques familiales qui permettent de prévenir toutes les formes de malnutrition.
 - iii) Les populations ciblées recueillent les fruits de la capacité renforcée des producteurs et transformateurs locaux à accroître la production locale d'aliments nutritifs, adaptés à l'âge et enrichis qui répondent à leurs besoins nutritionnels.
 - iv) Les populations ciblées recueillent les fruits de la capacité renforcée des agents de santé et des partenaires à améliorer leur état nutritionnel.

Activités essentielles

Activité 3: Fournir aux bénéficiaires un ensemble intégré de mesures nutritionnelles, notamment l'accès à des aliments nutritifs, à des soins de qualité, à des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, et au renforcement des capacités, afin de prévenir la malnutrition

48. En collaboration avec les parties prenantes, le PAM mettra en œuvre un ensemble intégré de mesures de prévention de la malnutrition. Il renforcera son approche multipartite en vue d'élaborer une stratégie tenant compte de la problématique femmes-hommes et de la nutrition, abordant de multiples questions telles que la disponibilité d'aliments nutritifs, le revenu des ménages, la santé et la nutrition maternelles et les pratiques de soins et d'alimentation, et prenant en considération la nutrition des adolescentes ainsi que les inégalités entre les femmes et les hommes, le handicap et d'autres facteurs associés aux pratiques socioéconomiques et culturelles. Des transferts de type monétaire seront progressivement mis en place pour permettre aux bénéficiaires d'acheter des aliments nutritifs produits et enrichis localement.

Partenariats

49. Parmi les partenaires figurent l'UNICEF, chef de file du module de la nutrition, et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui co-dirige avec le PAM le module de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence. Avec eux, le PAM contribuera à la mise en œuvre d'interventions intégrées qui optimisent les retombées, notamment en aidant le Ministère de la santé publique et le comité interministériel à lutter contre la malnutrition en renforçant la capacité des agents de santé communautaires et des aidants à mener plus efficacement des interventions visant à prévenir la malnutrition au niveau des communautés.

Hypothèses

50. Les zones touchées sont accessibles; les partenariats avec les institutions publiques sont stables; des plans concertés de transfert des responsabilités sont élaborés et mis en œuvre; les donateurs allouent des financements suffisants.

Effet direct stratégique 3: D'ici à 2026, les populations et les petits exploitants en situation d'insécurité alimentaire et touchés par le changement climatique disposent de moyens d'existence renforcés et sont plus résilients face aux chocs

51. Face aux besoins qu'ont les bénéficiaires ciblés en matière d'accès à la nourriture, le PAM travaillera avec les petits exploitants, en particulier les femmes, en envisageant les systèmes alimentaires sous l'angle de la nutrition et de la problématique femmes-hommes, afin de renforcer leur capacité à résister aux chocs et à s'en relever, et à accéder aux voies menant à l'autosuffisance. Pour renforcer la résilience dans la durée face à des chocs multiples, le PAM se concentrera non seulement sur la réalisation de transferts mais aussi sur la mise en place d'actifs et de services destinés à étayer la capacité d'adaptation. Il appuiera les solutions permettant de remédier aux goulets d'étranglement, afin de rendre les systèmes alimentaires et les chaînes de valeur plus productifs, plus inclusifs vis-à-vis des femmes, des jeunes et des populations marginalisées, plus durables sur le plan environnemental et mieux à même de mettre à la portée de tous une alimentation saine et nutritive.

Domaine d'action privilégié

52. Cet effet direct stratégique est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

53. Au titre de cet effet direct stratégique, le PAM agira en faveur des systèmes alimentaires durables (cible 4 de l'ODD 2), conformément au pilier 2 de la SND 2030 (développement du capital humain et du bien-être) et à la priorité stratégique 2 du Plan-cadre de coopération (développement humain et social de qualité, inclusif et équitable).

Produits escomptés

54. Cet effet direct stratégique sera obtenu à la faveur d'une activité et donnera lieu aux quatre produits suivants:
- i) Les populations en situation d'insécurité alimentaire ciblées, en particulier les femmes, et les communautés touchées par le changement climatique, bénéficient en temps voulu d'un soutien adéquat, d'activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs à dimension nutritionnelle et d'une assistance technique en matière de préparation aux catastrophes, qui améliorent leurs moyens d'existence et renforcent leur résilience face au changement climatique et à d'autres chocs.

- ii) Les populations en situation d'insécurité alimentaire ciblées bénéficient de capacités renforcées dans le domaine de la production vivrière durable et de l'accès aux services financiers, ce qui contribue à améliorer la productivité des systèmes alimentaires et à diversifier les produits qui en sont issus et permet de mettre à disposition une alimentation nutritive.
- iii) Les petits exploitants ciblés, femmes et hommes, reçoivent une assistance technique pour accéder à des technologies innovantes qui favorisent la productivité, la gestion après récolte ainsi que la manipulation et la transformation des aliments et ouvrent des débouchés fiables, ce qui leur permet d'améliorer leur productivité et leur rôle dans la chaîne de valeur, notamment s'agissant de l'alimentation scolaire utilisant la production locale.
- iv) Les acteurs de la chaîne de valeur ciblés, y compris ceux intervenant dans les domaines de la transformation et de l'enrichissement des aliments, reçoivent une assistance technique destinée à accroître leur efficacité s'agissant des marchés alimentaires et de la chaîne d'approvisionnement, et sont ainsi en mesure d'augmenter la part des achats effectués auprès de petits exploitants agricoles ainsi que d'améliorer l'accès à des aliments abordables, de qualité et sains sur les marchés.

Activités essentielles

Activité 4: Fournir aux groupes ciblés un appui aux moyens d'existence, notamment par la création et la remise en état d'actifs productifs et le développement des chaînes de valeur

55. Au titre de cette activité, le PAM continuera de mener des interventions axées sur les systèmes alimentaires à dimension nutritionnelle, en offrant une assistance technique aux petits exploitants et aux coopératives (avec pour objectif au moins 50 pour cent de femmes parmi les participants) pour ce qui est de la gestion après récolte, de la gestion des risques climatiques, de la mise au point de plans d'activité et de l'accès aux marchés dans les zones ciblées. L'activité se concentrera sur les programmes de réduction des risques de catastrophe tenant compte des conflits et prévoira la création d'actifs durables, la promotion de la résilience et de la régénération des écosystèmes, et l'appui aux coopératives d'agriculteurs afin de les aider à accéder aux financements et à des produits d'assurance ainsi qu'à des programmes d'achats locaux, s'il se peut, reliés dans la mesure du possible à des programmes en milieu scolaire. Les transferts de type monétaire devraient progressivement augmenter pendant la période couverte par le PSP. Dans le meilleur des cas, le nombre de bénéficiaires des activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs devrait diminuer après trois ans, puisque l'accent sera alors mis sur les activités relatives à l'accès aux marchés.

Partenariats

56. Pour procéder à la sélection des activités, il faudra obtenir l'adhésion du Gouvernement, tant au niveau central que local, et consulter les communautés locales, y compris les groupes de femmes et les organisations de personnes handicapées. L'approche à trois niveaux du PAM guidera la programmation, et les communautés détermineront leurs priorités à la faveur de la planification communautaire participative. Synergies et complémentarité seront au cœur des partenariats, en particulier avec les autres organismes ayant leur siège à Rome.
57. À travers le soutien qu'il apporte au mouvement Renforcer la nutrition, le PAM collaborera avec les acteurs nationaux qui coordonnent les activités axées sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et facilitera le partage des données d'expérience, des enseignements tirés et des meilleures pratiques par l'intermédiaire de la coopération Sud-Sud et d'échanges.

Hypothèses

58. L'accès aux zones prioritaires et aux groupes vulnérables est assuré; le financement nécessaire est disponible; les conditions climatiques sont propices à de bonnes récoltes; les petits exploitants sont disposés à rejoindre des coopératives, à suivre des formations et à adopter des technologies de gestion après récolte adéquates; et le Gouvernement veille au respect des normes de qualité et de sécurité sanitaire des aliments.

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2030, les institutions nationales et les partenaires ont des capacités renforcées pour gérer les programmes alimentaires et nutritionnels et les systèmes de protection sociale

59. Axé sur l'horizon 2030, cet effet direct stratégique jette dès le présent PSP les bases de la transition qu'opérera le PAM vers le PSP suivant, qui sera conçu de manière à accélérer les progrès sur la voie de la réalisation de l'ODD 2. Le PAM investira dans l'amélioration des compétences, de la base de connaissances, des systèmes et des institutions nécessaires pour donner au Gouvernement et aux acteurs des systèmes alimentaires et de la nutrition les moyens d'investir dans des solutions visant à faire reculer la faim et d'en assurer la gestion de manière inclusive et équitable et de façon à renforcer le pouvoir d'action de chacun.

Domaine d'action privilégié

60. Cet effet direct stratégique est axé sur les causes profondes.

Harmonisation avec les priorités nationales

61. Au titre de cet effet direct stratégique, le PAM assurera la prestation de services visant à renforcer les capacités (cible 9 de l'ODD 17), conformément au pilier 2 de la SND 2030 (développement du capital humain et du bien-être) et à la priorité stratégique 4 du Plan-cadre de coopération (durabilité environnementale, gestion des risques climatiques et des catastrophes).

Produits escomptés

62. Cet effet direct stratégique sera obtenu à la faveur d'une activité et donnera lieu aux deux produits suivants:
- i) Les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité nutritionnelle recueillent les fruits du renforcement des capacités du Gouvernement et des partenaires en matière d'alimentation et de nutrition, de protection sociale et de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, qui permet à ces acteurs de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels.
 - ii) Les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité nutritionnelle recueillent les fruits du renforcement des capacités du Gouvernement et des partenaires dans le domaine des chaînes d'approvisionnement, qui permet à ces acteurs de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels.

Activités essentielles

Activité 5: Assurer le renforcement des capacités des institutions nationales et des partenaires en matière de gestion des programmes alimentaires et nutritionnels, de protection sociale, de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, de gestion des catastrophes et de services liés à la chaîne d'approvisionnement

63. Au titre de cette activité, le PAM assurera des services consultatifs, appuiera le renforcement des capacités et favorisera le partage des connaissances, la sensibilisation et la production de données factuelles ainsi que l'offre de possibilités de formation et d'apprentissage dans les domaines de la collecte de données, de l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'intégration d'approches à dimension nutritionnelle et propres à faire évoluer les relations entre les femmes et les hommes dans les programmes de protection sociale et la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des risques, afin d'améliorer les systèmes publics et d'élaborer des programmes réactifs face aux chocs destinés à lutter durablement contre la faim. Le PAM veillera à ce que soient prévus des services spécifiquement adaptés au handicap.
64. Le PAM tiendra compte des analyses de la logistique et de la chaîne d'approvisionnement pour moduler le concours qu'il apportera au Gouvernement, ce qui permettra de garantir une bonne préparation des futures interventions.
65. Le PAM est un acteur technique de premier plan pour ce qui est du cadre harmonisé, outil essentiel pour la production de données, notamment factuelles, et d'analyses fiables sur la sécurité alimentaire et la nutrition, à l'appui de la prise de décisions au Cameroun.

Partenariats

66. Le PAM renforcera sa collaboration et ses partenariats avec les ministères sectoriels, notamment ceux chargés de l'agriculture, des questions concernant les femmes et des affaires sociales, ainsi qu'avec des programmes nationaux tels que le programme national de filets de protection sociale. Les instituts de recherche, notamment l'Institut national de la statistique, seront également des partenaires de premier plan, tout comme les acteurs du secteur privé, les groupes de femmes et les organisations de personnes handicapées. L'appui d'autres entités des Nations Unies, comme la FAO, l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, l'UNICEF, le FNUAP et ONU-Femmes, sera également sollicité. Au moment d'élaborer une stratégie globale de renforcement des capacités, conformément à ce qui est recommandé dans l'évaluation du PSP pour 2018-2020, le PAM étudiera les possibilités d'élargir sa prestation de services à la faveur de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, en vue de compléter ses activités globales de renforcement des capacités dans des domaines thématiques tels que la nutrition, la protection sociale et la préparation aux situations d'urgence.

Hypothèses

67. Le Gouvernement et les partenaires sont intéressés et prennent en main les activités; les donateurs apportent un financement.

Effet direct stratégique 5: Le Gouvernement et les partenaires de l'action humanitaire et du développement au Cameroun peuvent atteindre les populations vulnérables et faire face aux situations d'urgence tout au long de l'année

68. Au titre de cet effet direct stratégique, le PAM gèrera le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) pour le compte de la communauté humanitaire et assurera à ce titre en toute sécurité des services de transport aérien essentiels pour acheminer les travailleurs humanitaires jusqu'aux zones touchées par des crises au Cameroun et apporter une aide humanitaire vitale. Il fournira également des services à la demande à la communauté humanitaire (chaîne d'approvisionnement, services administratifs, services d'achat et autres, selon les besoins).

Domaine d'action privilégié

69. Cet effet direct stratégique est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

70. Au titre de cet effet direct stratégique, le PAM renforcera les partenariats mondiaux (cible 16 de l'ODD 17), conformément au pilier 1 de la SND 2030 (transformation structurelle de l'économie) et à la priorité stratégique 4 du Plan-cadre de coopération (durabilité environnementale, gestion des risques climatiques et des catastrophes).

Produits escomptés

71. Cet effet direct stratégique sera obtenu à la faveur de deux activités et donnera lieu aux deux produits suivants:

- i) Les populations touchées par une crise que ciblent les partenaires humanitaires recueillent les fruits des services rapides et efficaces fournis par l'UNHAS, grâce auxquels ils reçoivent une assistance vitale en temps voulu.
- ii) Les populations ciblées reçoivent une assistance en temps voulu grâce à l'accès qu'ont le Gouvernement et les partenaires aux services à la demande et aux services communs fournis par le PAM.

Activités essentielles

Activité 6: Mettre les services de l'UNHAS à la disposition du Gouvernement et des partenaires humanitaires

72. Au titre de cette activité, l'UNHAS, qu'administre le PAM, continuera de fournir à la communauté humanitaire des services aériens essentiels à destination de sites au Cameroun et au Tchad (N'Djamena). L'UNHAS transporte des passagers ainsi que du fret léger (équipement essentiel et articles de secours) pour le compte des partenaires et du Gouvernement afin d'assurer un acheminement rapide en toute sécurité et des services d'évacuation sanitaire.

Activité 7: Fournir au Gouvernement et aux partenaires de l'action humanitaire et du développement des services à la demande dans les domaines de la chaîne d'approvisionnement, des technologies de l'information et des communications, et de la coordination

73. Au titre de cette activité, l'unité du bureau de pays du PAM chargée de la chaîne d'approvisionnement continuera d'apporter un appui au Gouvernement sous la forme d'articles de secours et assurera le renforcement des capacités en matière de gestion des articles non alimentaires, notamment pour ce qui est de l'entreposage, du transport et de la passation de marchés. Le bureau de pays apportera son concours au Gouvernement dans le cadre de la riposte en cours à la pandémie de COVID-19. Il continuera en outre de présider le groupe de travail sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement afin de veiller à ce que les lacunes en matière de logistique soient comblées. Des services à la demande seront fournis au Gouvernement, aux autres entités des Nations Unies et aux autres partenaires

de l'action humanitaire et du développement sur la base du recouvrement intégral des coûts.

74. En novembre 2019, en sa qualité de coprésident (avec l'UNICEF) du Groupe de travail pour la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles dans les situations de crise humanitaire, le PAM a élargi l'utilisation de son service d'assistance pour permettre à la communauté humanitaire au sens large de recevoir les plaintes concernant des cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles déposées par des bénéficiaires à l'encontre d'acteurs humanitaires au Cameroun.

Partenariats

75. Ces dernières années, l'UNHAS, dont la coordination est assurée par le PAM, a fourni à la communauté humanitaire au Cameroun des services essentiels de transport de passagers et de marchandises, de sécurité et d'évacuation sanitaire.

Hypothèses

76. Les compagnies aériennes commerciales fiables demeurent absentes; la communauté humanitaire est à l'origine d'une forte demande de services; les donateurs allouent des financements.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités pour toutes les activités

77. Le PAM conçoit ses initiatives en matière d'alimentation et de nutrition en prévoyant des plans pour en transmettre la responsabilité aux partenaires qui le souhaitent et sont en mesure de l'assumer. Les plans et les accords de retrait élaborés en collaboration avec les partenaires avant la transition reposent sur des données probantes. À mesure que les capacités des autorités nationales et régionales chargées de la santé et de l'éducation se développeront, le PAM s'emploiera à transférer progressivement au Gouvernement et aux entités nationales la responsabilité des activités liées aux filets de sécurité, à la nutrition et à l'éducation.
78. Lorsque des services aériens commerciaux fiables et conformes aux Normes aéronautiques des Nations Unies applicables au transport aérien du maintien de la paix et des opérations humanitaires seront disponibles, l'UNHAS réduira la taille de sa flotte, la fréquence de ses vols et le nombre de ses destinations. Le PAM donnera aux parties prenantes nationales une place centrale et leur permettra de prendre en main leurs chaînes d'approvisionnement à la faveur d'un processus de transition, et il transmettra progressivement aux acteurs nationaux concernés les compétences, les connaissances et les capacités relatives à chaque rôle opérationnel qu'il leur reviendra d'endosser.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

79. Le ciblage des bénéficiaires, qui se fait à la lumière des principes de protection des données des bénéficiaires du PAM, commence par le recensement des emplacements géographiques effectué à partir d'évaluations de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des besoins essentiels, y compris les évaluations multisectorielles et le cadre harmonisé; il tient compte des besoins particuliers des femmes, des hommes, des filles et des garçons, y compris ceux vivant avec un handicap. Les aspects liés à la protection, à la problématique femmes-hommes et à la prise en compte des conflits seront dûment pris en considération lors du ciblage et de l'exécution des programmes d'assistance. Le PAM veillera à ce que les personnes vulnérables issues des communautés minoritaires et autochtones ne soient pas exclues du ciblage, notamment en assurant leur représentation dans les comités de ciblage locaux.

80. Dans les zones géographiques sélectionnées, des listes de bénéficiaires potentiels répondant aux critères de vulnérabilité prédéfinis par le PAM seront établies et vérifiées par le PAM et ses partenaires, en étroite coopération avec les communautés. Ce faisant, de nouveaux bénéficiaires potentiels pourront être ajoutés s'ils répondent aux critères fixés, et ceux qui ne satisferont pas à ces critères seront supprimés des listes. À la faveur de ce ciblage dynamique, le PAM déterminera, en collaboration avec ses partenaires, les moyens d'atténuer les erreurs potentielles d'inclusion et d'exclusion.
81. Les réfugiés et les personnes nouvellement déplacées recevront des vivres et des transferts de type monétaire destinés à répondre à leurs besoins immédiats. Les ménages vulnérables dans les populations d'accueil et les personnes déplacées de longue durée dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire et à des risques recevront une assistance d'urgence supplémentaire pendant les périodes de déficit vivrier. Les femmes et les hommes vulnérables vivant dans des communautés stables dans les zones touchées par une crise participeront à la création d'actifs communautaires destinés à appuyer le relèvement rapide et à renforcer la résilience.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE, PAR ACTIVITÉ ET PAR SOUS-ACTIVITÉ (2022-2026)									
Effet direct stratégique	Activité	Sous-activité	Bénéficiaires	Année 1 (2022)	Année 2 (2023)	Année 3 (2024)	Année 4 (2025)	Année 5 (2026)	Total
1	1	Assistance alimentaire générale (réfugiés/ personnes déplacées et populations d'accueil vulnérables)	Garçons	202 650	195 300	170 800	149 800	149 800	202 650
			Filles	191 070	184 140	161 040	141 240	141 240	191 070
			Hommes	81 060	78 120	68 320	59 920	59 920	81 060
			Femmes	104 220	100 440	87 840	77 040	77 040	104 220
			Total	579 000	558 000	488 000	428 000	428 000	579 000
		Assistance alimentaire pour la création d'actifs - relèvement rapide	Garçons	29 400	36 400	36 400	43 400	43 400	79 800
			Filles	27 720	34 320	34 320	40 920	40 920	75 240
			Hommes	11 760	14 560	14 560	17 360	17 360	31 920
			Femmes	15 120	18 720	18 720	22 320	22 320	41 040
			Total	84 000	104 000	104 000	124 000	124 000	228 000
		Alimentation scolaire	Garçons	78 700	79 050	80 450	80 450	80 450	172 790
			Filles	59 700	60 030	61 350	61 350	61 350	131 010
			Hommes	700	840	1 400	1 400	1 400	1 400
			Femmes	900	1 080	1 800	1 800	1 800	1 800
			Total	140 000	141 000	145 000	145 000	145 000	307 000
		Prévention et traitement de la malnutrition aiguë	Garçons	60 668	60 669	59 492	58 317	58 316	138 768
			Filles	64 985	64 986	63 437	61 890	61 890	148 172
			Hommes	420	420	420	420	420	958
			Femmes	9 396	9 396	7 920	6 444	6 444	19 342
			Total	135 469	135 471	131 269	127 071	127 070	307 240
2	3	Prévention de la malnutrition	Garçons	27 440	27 440	27 440	27 440	27 440	63 661
			Filles	33 717	33 717	33 717	33 717	33 717	78 223
			Hommes						
			Femmes	23 493	23 493	23 493	23 493	23 493	54 504
			Total	84 650	84 650	84 650	84 650	84 650	196 388
3	4	Assistance alimentaire pour la création d'actifs - renforcement de la résilience	Garçons	10 500	10 500	10 500	14 000	14 000	24 500
			Filles	9 900	9 900	9 900	13 200	13 200	23 100
			Hommes	4 200	4 200	4 200	5 600	5 600	9 800
			Femmes	5 400	5 400	5 400	7 200	7 200	12 600
			Total	30 000	30 000	30 000	40 000	40 000	70 000
Nombre total de bénéficiaires uniques (hors chevauchement)			Garçons	404 403	404 500	383 357	371 875	372 770	677 215
			Filles	382 137	382 234	362 039	350 785	351 681	641 861
			Hommes	98 140	98 140	88 900	84 700	84 700	125 138
			Femmes	158 529	158 529	145 173	138 297	138 297	233 505
			Total	1 043 209	1 043 209	979 469	945 657	947 448	1 677 719

4.2 Transferts

82. Les modalités de transfert seront choisies à l'issue d'un processus multifonctionnel de sélection des modalités et des mécanismes de transfert, comprenant une analyse du contexte et des évaluations de faisabilité pour les divers groupes de population, activités et sites.
83. Les rations, qui répondent aux besoins alimentaires et nutritionnels des réfugiés, des personnes déplacées et des populations résidentes vulnérables, ont été établies compte tenu des préférences des membres des différents groupes d'âge et de sexe. Les réfugiés dans les camps et les personnes déplacées en milieu rural recevront une ration alimentaire générale pour 12 mois; les résidents vulnérables et les personnes déplacées dans les zones périurbaines recevront des rations alimentaires en proportion des pénuries alimentaires survenant pendant les périodes de soudure; les bénéficiaires des activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs (effets directs stratégiques 1 et 3) recevront une ration alimentaire générale complète pour chaque jour de travail.
84. La valeur des transferts de type monétaire et des bons d'alimentation sera déterminée pour chaque zone cible sur la base du panier de dépenses minimum couvrant le déficit vivrier, comme l'a recommandé le groupe de travail sur l'assistance monétaire. Le choix de la modalité de transfert dépendra des résultats de l'évaluation des disponibilités alimentaires, des préférences exprimées, des risques en matière de protection, de facteurs saisonniers, des marchés et des chaînes d'approvisionnement, du rapport coût-efficacité et de considérations relatives à la problématique femmes-hommes et à la protection. Les enfants âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée ~~ou orientés vers des services de traitement de la malnutrition aiguë sévère ainsi que~~ ainsi que les filles et les femmes enceintes ou allaitantes recevront des rations de Super Cereal Plus, tandis que les enfants âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë sévère seront orientés vers les services compétents en vue d'une prise en charge.
85. Les femmes et les hommes souffrant de malnutrition qui vivent avec le VIH et suivent un traitement antirétroviral recevront un appui nutritionnel pendant six mois afin de favoriser l'observance du protocole de traitement. L'alimentation scolaire fournira 43 pour cent de l'apport nutritionnel recommandé pour les enfants en âge de fréquenter l'école primaire. Le PAM et le Gouvernement vont également mettre à l'essai le modèle d'alimentation scolaire utilisant la production locale pour améliorer la valeur nutritionnelle des rations au moyen d'aliments produits localement et établir un point de départ pour le développement des chaînes de valeur et la fourniture d'un appui aux petits exploitants pour faciliter leur accès aux marchés dans les zones prioritaires.
86. Le PAM prévoit d'enregistrer tous les bénéficiaires sur sa plateforme numérique pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et les transferts (SCOPE); il sera fait usage de l'authentification biométrique le cas échéant et une attention particulière sera accordée aux difficultés liées à la COVID-19 et aux autres risques afférents à la protection et à la sécurité.

Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire

TABLEAU 2: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Type de produits alimentaires/transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	207 297	118 101 731
Légumes secs	65 476	37 209 693
Huile et matières grasses	22 045	32 174 336
Aliments composés et mélanges	31 578	27 803 766
Autres	2 767	680 450
Total (produits alimentaires)	329 163	215 969 975
Transferts de type monétaire		140 393 070
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	329 163	356 363 045

4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

87. Le PAM recherchera des talents et renforcera les capacités à tous les niveaux du bureau de pays afin de veiller à ce que les compétences nécessaires pour atteindre les objectifs fixés soient en place et à ce que le personnel ait accès à des possibilités de perfectionnement professionnel; il s'agira de faire en sorte que les qualifications correspondent à celles que demande la mise en œuvre des activités du PAM, y compris celles concernant les processus essentiels et les contrôles primordiaux, tant au bureau de pays à Yaoundé que dans le cadre des opérations menées par les 10 bureaux de terrain. La structure organisationnelle du PAM au Cameroun conservera la souplesse et la capacité nécessaires pour pouvoir amplifier les opérations si besoin est.

4.4 Partenariats

88. L'optique retenue s'agissant des partenariats vise à mettre le bureau de pays en mesure de passer progressivement de la mise en œuvre directe à une action de catalyseur, et de travailler avec le Gouvernement, ses partenaires et le secteur privé en vue d'apporter une valeur ajoutée tout en menant à bien la mission qui est celle du PAM. Conformément à la stratégie du PAM en la matière, le bureau de pays s'attachera à établir des partenariats dans cinq domaines clés: les ressources, les connaissances, la politique et la gouvernance, la sensibilisation, et les capacités. Les partenariats seront guidés par la stratégie de mobilisation de fonds, comme indiqué dans le plan d'action en matière de partenariat élaboré parallèlement au présent PSP.

89. Le bureau de pays renforcera les partenariats avec les donateurs habituels à la faveur d'activités de sensibilisation fondées sur des données probantes, dans le but de collecter suffisamment de fonds pour pouvoir répondre aux besoins humanitaires et aux besoins d'urgence, surmonter les pénuries de ressources et éviter les ruptures d'approvisionnement. Le PAM diversifiera les sources de financement en s'attachant à mobiliser davantage les institutions financières internationales et le secteur privé.

90. Le PAM met en œuvre les recommandations issues de l'évaluation du précédent PSP concernant la nécessité de renforcer les partenariats autour de certaines priorités thématiques avec d'autres entités des Nations Unies, comme le HCR pour ce qui est des interventions en faveur des réfugiés et des déplacés, l'UNICEF s'agissant de la nutrition, et les autres organismes ayant leur siège à Rome, comme la FAO, pour ce qui est du renforcement de la résilience des petits exploitants. Le PAM s'efforce également de nouer des relations avec des ONG qui travaillent principalement sur les questions de développement afin de les associer à l'action menée dans les contextes d'urgence et de relèvement. Avec 2030 en ligne de mire, le PAM consultera les donateurs existants afin de se présenter comme un partenaire clé pour le renforcement des capacités nationales tout au long de la période couverte par le présent PSP et par le suivant.

**TABLEAU 3: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour)
PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ**

		Effet direct stratégique 1						Effet direct stratégique 2				Effet direct stratégique 3		
		Activité 1						Activité 3				Activité 4		
Type de bénéficiaires		Ménages touchés par une crise (réfugiés/déplacés/populations d'accueil vulnérables)	Enfants d'âge scolaire		Enfants âgés de 6 à 23 mois (prévention de la malnutrition aiguë)	Filles et femmes enceintes ou allaitantes (prévention de la malnutrition aiguë)	Enfants âgés de 6 à 59 mois (traitement de la malnutrition aiguë modérée)	Personnes sous traitement antirétroviral	Enfants âgés de 6 à 23 mois (prévention de toutes les formes de malnutrition)		Filles et femmes enceintes ou allaitantes (toutes formes de malnutrition)	Bénéficiaires des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs		
Modalité		Produits alimentaires	Transferts de type monétaire*	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire
Céréales		370		150									400	
Légumes secs		120		30									120	
Huile		40		10		20		25					40	
Sel		5		2									5	
Sucre														
Super Cereal						200		250						
Super Cereal Plus					100		200							
Supplément nutritif à base de lipides - petite quantité									20					

TABLEAU 3: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour) PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ

	Effet direct stratégique 1							Effet direct stratégique 2				Effet direct stratégique 3						
	Activité 1							Activité 3				Activité 4						
Type de bénéficiaires	Ménages touchés par une crise (réfugiés/déplacés/populations d'accueil vulnérables)		Enfants d'âge scolaire		Enfants âgés de 6 à 23 mois (prévention de la malnutrition aiguë)		Filles et femmes enceintes ou allaitantes (prévention de la malnutrition aiguë)		Enfants âgés de 6 à 59 mois (traitement de la malnutrition aiguë modérée)		Personnes sous traitement antirétroviral		Enfants âgés de 6 à 23 mois (prévention de toutes les formes de malnutrition)		Filles et femmes enceintes ou allaitantes (toutes formes de malnutrition)		Bénéficiaires des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs	
Modalité	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire*	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire		
Total kcal/jour	2 095	2 095	728	728	394	783	783	984					2 198	2 198				
% de kcal d'origine protéique	10	10	9,3	9,3	16,6	16,6	16,6	16,6					10	10				
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)		0,27		0,28						0,30		0,35		0,41				
Nombre de jours d'alimentation par an	360	360	180	180	360	360	90	180	360	360	360	360	360	360	360	360		

* Note sans objet en français

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

91. Le Gouvernement suivra les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des ODD 2 et 17 au moyen d'un système d'évaluation des contributions, qu'il utilisera avec l'appui technique du PAM. Les données de référence relatives à chaque effet direct stratégique seront établies en 2022 à la faveur d'une évaluation nationale de la sécurité alimentaire, qui sera ventilée par région, sexe, âge et handicap, et recoupée avec les données de suivi post-distribution. Le bureau de pays procédera à un examen à mi-parcours en 2023. Le PAM contribuera à l'évaluation du Plan-cadre de coopération et mènera une évaluation centralisée du PSP au cours de son avant-dernière année de mise en œuvre afin de contribuer à la conception du PSP suivant.
92. Le PAM utilisera le mécanisme communautaire amélioré de remontée de l'information pour mieux faire connaître ses programmes et s'assurer que les besoins des bénéficiaires sont satisfaits. La stratégie concernant ce mécanisme sera axée sur la proximité et la participation des personnes touchées, la gestion rapide et confidentielle des réclamations et le travail en partenariat avec les parties prenantes associées à l'intervention. En plus de la permanence téléphonique mise en place au titre de ce mécanisme, qui est administrée par un tiers, des partenaires dans des sites clés gèreront le service d'assistance et les boîtes à suggestions et assureront la supervision des comités de gestion des plaintes. Cela aidera le PAM à accroître sa présence sur le terrain et à garantir la transparence et l'impartialité de ses interventions. Les données issues du mécanisme communautaire de remontée de l'information seront analysées, visualisées et partagées via des tableaux de bord en temps réel et des rapports périodiques afin d'éclairer la direction du PAM au sujet des modifications à apporter aux programmes.
93. L'analyse des indicateurs de produit sera facilitée par COMET, l'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace. Les résultats du suivi et les enseignements tirés de l'expérience, y compris les constatations issues du suivi assuré par des tiers et les données provenant du mécanisme communautaire de remontée de l'information, serviront à valider la théorie du changement et la performance de la mise en œuvre, et les interventions seront adaptées en conséquence. Les données seront rassemblées et gérées à l'aide des outils numériques de collecte de données du PAM, et ce dernier continuera de renforcer les capacités du bureau de pays et des partenaires en matière de confidentialité et de protection des données et d'utilisation des plateformes numériques et des techniques de suivi.

5.2 Gestion des risques

Risques stratégiques

94. Le bureau de pays dispose d'un registre des risques et d'un plan de préparation pour faire face aux risques majeurs, qu'il examine et met à jour périodiquement. Le PAM assurera au profit de tous les partenaires, y compris le Gouvernement et les partenaires coopérants, le renforcement des capacités de préparation aux situations d'urgence et de ciblage des interventions, afin d'appuyer les opérations dans les zones difficiles d'accès. Il mettra à jour en continu sa stratégie de ciblage de la vulnérabilité afin de mieux tenir compte des besoins propres aux femmes, aux hommes et aux enfants et y répondre. Le PSP ne pourra être mené à bien sans assurer la protection, l'inclusion, l'avancement et la pleine participation de toutes les femmes.

Risques opérationnels

95. Compte tenu de la complexité des opérations au Cameroun, il existe un risque de rupture de la chaîne d'approvisionnement du fait de l'inaccessibilité causée par les conflits, l'insécurité, la résistance aux activités humanitaires et les efforts visant à empêcher qu'elles parviennent jusqu'aux communautés ciblées. Le mauvais état des infrastructures peut également contribuer à retarder la livraison de l'assistance alimentaire pendant les saisons des pluies. Le bureau de pays examinera régulièrement sa capacité logistique afin de déterminer les mesures à prendre pour pouvoir assurer la continuité de l'assistance aux bénéficiaires. Des efforts seront faits dans le cadre de chaque opération pour atténuer les risques pesant sur l'environnement, au moyen des garanties existant au niveau du PAM.

Risques fiduciaires

96. En s'appuyant sur les enseignements tirés des problèmes rencontrés par le passé concernant le détournement de l'assistance alimentaire et le risque de fraude et de corruption, comme la manipulation des listes de bénéficiaires, ainsi que le risque d'exploitation et d'atteintes sexuelles, le bureau de pays continuera de sensibiliser les parties prenantes, y compris le personnel, les partenaires coopérants, les prestataires de services financiers et les bénéficiaires, aux mesures visant à prévenir la fraude et la corruption et à protéger les individus contre l'exploitation et les atteintes sexuelles; à suivre de près les activités et les transactions du système de contrôle par l'intermédiaire du mécanisme communautaire de remontée de l'information; à organiser régulièrement des cours de formation – et des campagnes d'information – consacrés aux mesures permettant de lutter contre la fraude et la corruption, et à la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles.

Risques financiers

97. La volatilité des prix des denrées alimentaires, causée en partie par les mauvaises récoltes dues à des chocs climatiques, a des répercussions sur les bénéficiaires qui reçoivent des transferts de type monétaire assortis ou non de restrictions. En outre, le risque financier lié aux fluctuations des taux de change peut influencer sur les coûts de mise en œuvre des programmes. Le PAM prévoit de faire face à ces risques financiers en continuant à plaider pour des flux de financement plus adaptés et plus souples.

5.3 Garanties sociales et environnementales

98. Pour améliorer l'impact de ses programmes et opérations sur l'environnement, le PAM recensera et gèrera les dommages qu'ils sont susceptibles de causer sur le plan écologique; il accroîtra progressivement la durabilité environnementale de ses opérations et activités et des initiatives menées conjointement avec d'autres acteurs; il optimisera l'utilisation des ressources et réduira au minimum son empreinte écologique; il mettra ses actions en conformité avec les normes mondiales en matière de durabilité environnementale; il renforcera la capacité de ses partenaires, y compris les gouvernements, à planifier et à mettre en œuvre des activités axées sur la sécurité alimentaire et la nutrition qui soient écologiquement rationnelles.
99. Pour les activités de création d'actifs communautaires et de renforcement des capacités nationales passant par des travaux d'infrastructure, le PAM utilise des outils d'analyse sociale et environnementale pour recenser et gérer les risques importants et les répercussions potentielles sur l'environnement et les communautés. Le mécanisme communautaire de remontée de l'information est à même de recevoir et de traiter toutes les plaintes, y compris celles relatives aux garanties sociales telles que la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, la violence sexiste et tout autre dommage que pourraient causer le PAM et ses partenaires et sous-traitants. Le mécanisme est accessible

à tous les bénéficiaires, en particulier les plus marginalisés, afin qu'ils puissent exprimer leurs préoccupations au sujet de toute activité du PAM.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

TABLEAU 4: BUDGET DE PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)							
Effet direct stratégique	Activité	Année 1 2022	Année 2 2023	Année 3 2024	Année 4 2025	Année 5 2026	Total
1	1	103 189 739	124 068 325	119 762 486	119 479 361	122 942 653	589 442 564
1	2	887 201	923 119	945 830	928 184	947 360	4 631 694
2	3	6 315 514	7 214 361	14 206 544	14 198 988	14 214 041	56 149 448
3	4	7 106 706	8 206 858	8 361 474	10 242 291	10 403 799	44 321 127
4	5	1 036 570	1 037 472	1 062 310	1 019 777	1 027 574	5 183 704
5	6	4 620 019	5 459 630	5 554 367	5 615 913	5 797 064	27 046 993
5	7	1 393 925	1 435 399				2 829 324
Total		124 549 673	148 345 164	149 893 011	151 484 514	155 332 491	729 604 853

100. Le budget nécessaire à la mise en œuvre du présent PSP pendant les cinq années prévues s'élève à 729 604 853 dollars, dont 85,5 pour cent sont affectés aux interventions face aux crises, 13,8 pour cent au renforcement de la résilience et 0,7 pour cent aux causes profondes, conformément à l'approche stratégique du PAM axée sur l'articulation entre action humanitaire, développement et paix. Les opérations de secours pourront être si nécessaire intensifiées à tout moment au cours de la période couverte par le PSP, en fonction de la situation. L'effet direct stratégique 1 dispose du budget le plus important, compte tenu de l'ampleur de l'intervention humanitaire du PAM au Cameroun, qui implique d'importants transferts de vivres et transferts de type monétaire. Les effets directs stratégiques 2, 3, 4 et 5 sont axés sur les efforts visant à améliorer la nutrition, à renforcer la résilience et à développer les systèmes alimentaires, ainsi que sur la fourniture d'une assistance technique et de services communs. Le PAM consacra 15,2 pour cent du budget d'exécution aux activités relatives à la problématique femmes-hommes.

6.2 Perspectives et stratégie en matière de mobilisation des ressources

Perspectives en matière de mobilisation de ressources

101. Alors que les tendances passées indiquent que les composantes du PSP relatives aux interventions d'urgence, au relèvement rapide et à la nutrition continueront de recevoir un appui, les efforts pour mobiliser suffisamment de fonds pour répondre aux besoins d'urgence au Cameroun se sont heurtés au fait que les donateurs donnent la priorité aux situations d'urgence par rapport aux situations prolongées.
102. Le PAM étudiera les possibilités d'accroître les achats locaux de produits alimentaires et d'accélérer le renforcement des systèmes alimentaires en faisant appel aux ressources, entre autres, du Mécanisme de gestion globale des vivres.

Stratégie de mobilisation de ressources

103. Pour veiller à ce que le plan soit doté de ressources suffisantes, le PAM utilisera des catalyseurs et des accélérateurs d'innovation et de technologie pour rechercher de nouveaux partenariats à long terme susceptibles de déboucher sur des accords de financement intéressants tant avec les donateurs habituels qu'avec d'autres, en particulier le secteur privé. Cette approche vise à atténuer les répercussions sur le financement des interventions d'urgence d'une diminution du soutien apporté par des sources habituelles.
104. Si les tendances actuelles se maintiennent, le PAM consolidera les partenariats existants et les redéfinira, si nécessaire, tout en continuant néanmoins à intensifier ses activités de sensibilisation et à rechercher de nouveaux flux de financement et des partenaires appropriés, en s'efforçant toujours d'intervenir à l'échelle voulue. Ces initiatives seront complétées par des efforts visant à rapprocher les nouvelles possibilités de financement des partenaires d'exécution appropriés afin de mettre en œuvre à titre pilote, d'expérimenter et de mettre à l'échelle les composantes axées sur la résilience et le renforcement des capacités qui sont susceptibles de permettre l'obtention des effets directs du PSP à grande échelle.
105. La stratégie de collecte de fonds et de mobilisation de ressources sera détaillée dans le plan d'action relatif aux partenariats.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LE CAMEROUN (MARS 2022–DÉCEMBRE 2026)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Les populations touchées par une crise au Cameroun, notamment les réfugiés, les personnes déplacées, les personnes de retour chez elles et les populations d'accueil peuvent accéder en toute sécurité à une alimentation suffisante et nutritive pendant et après les crises

Catégorie d'effet direct correspondante: Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Tient compte de la nutrition

Hypothèses:

Les problèmes de sécurité et les catastrophes naturelles ne perturbent pas la production vivrière ni les mécanismes du marché

Les zones touchées sont accessibles

Les financements nécessaires sont mobilisés

Indicateurs d'effet direct

Traitement antirétroviral: taux d'abandon du traitement

Traitement antirétroviral: taux de récupération nutritionnelle

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (pourcentage de ménages dont l'indice des stratégies de survie est en baisse)

Taux de scolarisation

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Part des dépenses consacrée à l'alimentation

Indice des stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Seuil minimal de diversité alimentaire pour les femmes

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence

Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études

Activités et produits

1. Fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle intégrée aux populations touchées par une crise afin d'appuyer leur autosuffisance et leur rétablissement (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les bénéficiaires touchés par une crise sont ciblés par des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, dans le but d'améliorer les pratiques liées à la nutrition (E*: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les adolescentes et les femmes enceintes ou allaitantes touchés par une crise, ainsi que les femmes et les hommes vivant avec le VIH et ayant des besoins particuliers, reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante les aliments nutritifs spécialisés et les transferts de type monétaire nécessaires pour prévenir et traiter la malnutrition aiguë (ODD3). (B: Aliments nutritifs fournis)

Les filles et les garçons d'âge scolaire touchés par une crise dans les zones prioritaires reçoivent une assistance alimentaire et nutritionnelle qui contribue à lutter contre la faim à court terme et à améliorer la fréquentation scolaire (ODD 4). (A: Ressources transférées)

Les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par une crise dans les zones prioritaires reçoivent une assistance alimentaire et nutritionnelle subvenant à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base et à leurs autres besoins essentiels. (A: Ressources transférées)

Les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par une crise dans les zones prioritaires participent à des activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs et à des activités rémunératrices qui améliorent leurs moyens d'existence, renforcent leur autonomie et favorisent un relèvement rapide. (A: Ressources transférées; D: Actifs créés)

2. Assurer le renforcement des capacités en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise au profit des autorités locales et des partenaires humanitaires intervenant dans les zones touchées par une crise (Renforcement des capacités individuelles)

Les populations touchées par une crise recueillent les fruits des capacités renforcées des institutions nationales et des partenaires en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, qui permettent à ces institutions et partenaires de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par une crise dans les zones prioritaires recueillent les fruits du renforcement des capacités des partenaires coopérants et des entités gouvernementales au niveau local, qui permet à ces partenaires et entités de leur fournir en temps voulu une assistance alimentaire et nutritionnelle adéquate. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition

Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition

Effet direct stratégique 2: D'ici à 2026, l'état nutritionnel et la résilience des enfants âgés de 6 à 23 mois, des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des autres personnes vulnérables sur le plan nutritionnel qui vivent dans les régions prioritaires s'améliorent, conformément aux normes nationales

Catégorie d'effet direct correspondante: Amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Les zones touchées sont accessibles

Les partenariats avec les institutions publiques sont stables

Des plans concertés de transfert des responsabilités sont élaborés et mis en œuvre

Les donateurs allouent des financements suffisants

Indicateurs d'effet direct

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Activités et produits

3. Fournir aux bénéficiaires un ensemble intégré de mesures nutritionnelles, notamment l'accès à des aliments nutritifs, à des soins de qualité, à des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, et au renforcement des capacités, afin de prévenir la malnutrition (Prévention de la malnutrition)

Les enfants ciblés âgés de 6 à 23 mois, les adolescentes et les femmes enceintes ou allaitantes ainsi que les autres personnes en situation de vulnérabilité ont accès à des aliments nutritifs spécialisés adéquats en quantité suffisante pour prévenir toutes les formes de malnutrition. (B: Aliments nutritifs fournis)

Les populations ciblées recueillent les fruits de la capacité renforcée des producteurs et transformateurs locaux à accroître la production locale d'aliments nutritifs, adaptés à l'âge et enrichis qui répondent à leurs besoins nutritionnels. (A: Ressources transférées; B: Aliments nutritifs fournis)

Les populations ciblées recueillent les fruits de la capacité renforcée des agents de santé et des partenaires à améliorer leur état nutritionnel. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations ciblées (femmes, hommes, filles et garçons) bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements qui portent sur l'alimentation appropriée des nourrissons et des jeunes enfants et sur d'autres pratiques familiales qui permettent de prévenir toutes les formes de malnutrition. (E*: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire

Résultat stratégique 4: Les systèmes alimentaires sont durables

Effet direct stratégique 3: D'ici à 2026, les populations et les petits exploitants en situation d'insécurité alimentaire et touchés par le changement climatique disposent de moyens d'existence renforcés et sont plus résilients face aux chocs

Catégorie d'effet direct correspondante: Amélioration de l'adaptation des ménages et de leur résilience face aux chocs climatiques et autres

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Tient compte de la nutrition

Hypothèses

L'accès aux zones prioritaires et aux groupes vulnérables est assuré

Le financement nécessaire est disponible

Les conditions climatiques sont propices à de bonnes récoltes

Les petits exploitants sont disposés à rejoindre des coopératives, à suivre des formations et à adopter des technologies de gestion après récolte adéquates

Le Gouvernement veille au respect des normes de qualité et de sécurité sanitaire des aliments

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (pourcentage de ménages dont l'indice des stratégies de survie est en baisse)

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Part des dépenses consacrée à l'alimentation

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

Valeur et quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits

4. Fournir aux groupes ciblés un appui aux moyens d'existence, notamment par la création et la remise en état d'actifs productifs et le développement des chaînes de valeur (Création d'actifs et appui aux moyens d'existence)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire ciblées bénéficient de capacités renforcées dans le domaine de la production vivrière durable et de l'accès aux services financiers, ce qui contribue à améliorer la productivité des systèmes alimentaires et à diversifier les produits qui en sont issus et permet de mettre à disposition une alimentation nutritive. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées; F: Achats effectués auprès de petits exploitants; G: Liens avec des ressources financières et des services d'assurance facilités)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire ciblées, en particulier les femmes, et les communautés touchées par le changement climatique, bénéficient en temps voulu d'un soutien adéquat, d'activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs à dimension nutritionnelle et d'une assistance technique en matière de préparation aux catastrophes, qui améliorent leurs moyens d'existence et renforcent leur résilience face au changement climatique et à d'autres chocs. (A: Ressources transférées; B: Aliments nutritifs fournis; D: Actifs créés)

Les petits exploitants ciblés, femmes et hommes, reçoivent une assistance technique pour accéder à des technologies innovantes qui favorisent la productivité, la gestion après récolte ainsi que la manipulation et la transformation des aliments et ouvrent des débouchés fiables, ce qui leur permet d'améliorer leur productivité et leur rôle dans la chaîne de valeur, notamment s'agissant de l'alimentation scolaire utilisant la production locale. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées; F: Achats effectués auprès de petits exploitants)

Les acteurs de la chaîne de valeur ciblés, y compris ceux intervenant dans les domaines de la transformation et de l'enrichissement des aliments, reçoivent une assistance technique destinée à accroître leur efficacité s'agissant des marchés alimentaires et de la chaîne d'approvisionnement, et sont ainsi en mesure d'augmenter la part des achats effectués auprès de petits exploitants agricoles ainsi que d'améliorer l'accès à des aliments abordables, de qualité et sains sur les marchés.-(C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD

Résultat stratégique 5: Les pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2030, les institutions nationales et les partenaires ont des capacités renforcées pour gérer les programmes alimentaires et nutritionnels et les systèmes de protection sociale

Catégorie d'effet direct correspondante: Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

Domaine d'action privilégié: causes profondes

Hypothèses

Le Gouvernement est intéressé et prend en main les activités (comme le font les partenaires)

Les donateurs apportent un financement

Indicateurs d'effet direct

Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités

Activités et produits

5. Assurer le renforcement des capacités des institutions nationales et des partenaires en matière de gestion des programmes alimentaires et nutritionnels, de protection sociale, de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, de gestion des catastrophes et de services liés à la chaîne d'approvisionnement (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité nutritionnelle recueillent les fruits du renforcement des capacités du Gouvernement et des partenaires en matière d'alimentation et de nutrition, de protection sociale et de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, qui permet à ces acteurs de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels. (C Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité nutritionnelle recueillent les fruits du renforcement des capacités du Gouvernement et des partenaires dans le domaine des chaînes d'approvisionnement, qui permet à ces acteurs de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels. (C Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Objectif stratégique 5: Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD

Résultat stratégique 8: Le partage des connaissances, du savoir-faire et de la technologie renforce l'appui apporté par les partenariats mondiaux aux activités menées par les pays en vue de réaliser les ODD

Effet direct stratégique 5: Le Gouvernement et les partenaires de l'action humanitaire et du développement au Cameroun peuvent atteindre les populations vulnérables et faire face aux situations d'urgence tout au long de l'année

Catégorie d'effet direct correspondante: Amélioration des plateformes de coordination communes

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Les compagnies aériennes commerciales fiables demeurent absentes

La communauté humanitaire est à l'origine d'une forte demande de services

Les donateurs allouent des financements

Indicateurs d'effet direct

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits**6. Mettre les services de l'UNHAS à la disposition du Gouvernement et des partenaires humanitaires (Prestation de services et plateformes)**

Les populations touchées par une crise que ciblent les partenaires humanitaires recueillent les fruits des services rapides et efficaces fournis par l'UNHAS, grâce auxquels ils reçoivent une assistance vitale en temps voulu. (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

7. Fournir au Gouvernement et aux partenaires de l'action humanitaire et du développement des services à la demande dans les domaines de la chaîne d'approvisionnement, des technologies de l'information et des communications, et de la coordination (Prestation de services et plateformes)

Les populations ciblées reçoivent une assistance en temps voulu grâce à l'accès qu'ont le Gouvernement et les partenaires aux services à la demande et aux services communs fournis par le PAM. (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

En mode révisé

But 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences

Résultats transversaux

C.1.1: Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme

C.1.2: Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité

Résultats transversaux

C.2.2: Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans rencontrer de problèmes de sécurité

C.2.3: Proportion de personnes ciblées indiquant que les programmes du PAM respectent leur dignité

C.2.4: Proportion de personnes ciblées ayant librement accès aux programmes du PAM

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM

Résultats transversaux

C.3.1: Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2: Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3: Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

C.4. Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement

Résultats transversaux

C.4.1* Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (<i>en dollars</i>)						
	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2/ cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 4/ cible 4 de l'ODD 2	Résultat stratégique 5/ cible 9 de l'ODD 17	Résultat stratégique 5/ cible 9 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	
Domaine d'action privilegié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Causes profondes	Intervention face à une crise	
Transferts	455 144 308	46 263 871	36 695 582	4 189 258	23 155 127	565 448 145
Mise en œuvre	64 574 788	2 868 276	2 079 676	344 331	3 138 453	73 005 524
Coûts d'appui directs	38 097 109	3 590 339	2 840 824	333 739	1 931 981	46 793 992
Total partiel	557 816 205	52 722 486	41 616 082	4 867 327	28 225 561	685 247 661
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	36 258 053	3 426 962	2 705 045	316 376	1 650 755	44 357 192
Total	594 074 258	56 149 448	44 321 127	5 183 704	29 876 316	729 604 853

Liste des sigles utilisés dans le présent document

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
PSP	plan stratégique de pays
SUN	Initiative Renforcer la nutrition
UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance